

DEUXIEME PARTIE

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

Le corps humain est un dépôt sacré confié à l'âme par le Créateur. Doué d'un organisme admirable, il est d'une puissance physique des plus étonnantes, en même temps que d'une délicatesse qui l'on a peine à concevoir, et ses fonctions qui sont, après tout, celles de l'âme qui l'anime et le dirige, ne devraient être que les résultantes des volontés, des aspirations de celle-ci, faite à l'image du Tout-Puissant. Mais l'âme, livrée au libre arbitre, succombe à des influences diverses, à des suggestions mauvaises dues à l'atavisme, au tempérament, ou aux vices d'un milieu corrompu ou d'une éducation fustigée; et le corps obéissant, polie à son tour, perd cette beauté, cette pureté et cette vigueur qui lui étaient départies par l'ouvrier divin.

Parmi les fléaux de l'humanité qui ont pollué le corps après avoir souillé l'âme, il en est deux terribles dont les assauts incessants ont commencé dès les origines du monde et dont les ravages ont déshonoré et décimé les populations; ce sont: l'Ivrognerie et la Prostitution, compagnes presque inséparables, couple hideux narguant la Divinité, défiant la civilisation, retraçant aux lois, maître souvent des destinées d'une nation.

Des peuples tout entiers de l'Asie, des monarches et des gouvernements de l'Orient, bercé du monde ont plié sous leur joug, ont reconnu leur domination, et leur ont même rendu quelquefois un culte infâme dont l'histoire consigne avec dégoût les règles et les détails.

Le christianisme était bien fait pour éraiser ces monstres. Mais la pureté de sa doctrine, tout en séduisant et gagnant les masses et les classes dirigeantes, et la beauté de ses enseignements, tout en inspirant aux gouvernements les mesures les plus sages et les plus vigoureuses, ne furent jamais empêcher, au Moyen-Age et dans les temps modernes, l'ivrognerie, et surtout la prostitution d'envahir les grands centres, et de s'y propager et s'épanouir trop souvent, sous l'œil des autorités impuissantes.

Tous les moyens ont été employés pour déraciner la prostitution. Tantôt la suppression draconienne, tantôt le cantonnement, tantôt la tolérance légale ou illégale avec réglementation plus ou moins effective et sévère, tantôt la prophylaxie avec ses systèmes divers, tout à échoué, surtout dans les grandes métropoles du monde moderne.

La prostitution n'est qu'un symptôme, une conséquence qu'une autre, du mal inhérent à la nature humaine. Empêcher complètement le mal est un rêve humanitaire. Le combattre est un devoir, le restreindre est une possibilité, en empêchant le déploiement scandaleux et l'affichage public est à la fois un devoir et une possibilité admise de tous.

Ce devoir incombe d'abord au pouvoir législatif, qui doit à la société la proclamation de lois répressives, puis aux autorités civiles et municipales chargées de faire respecter ces lois dans les limites de leurs attributions.

Mais deux courants d'opinion sont depuis longtemps en présence, dans le monde civilisé, au sujet de la plaie hideuse de la prostitution, toujours ouverte et purulente au flanc de la société.

D'un côté, il y a les *réglementaristes*, partisans de cette doctrine que la prostitution publique est un mal nécessaire, qu'il faut tolérer, sous le régime d'un règlement, à des mesures de prophylaxie, sous peine de voir la débâche envahir le corps social tout entier et le troubler par des désordres de tout genre. C'est la doctrine qui a prévalu en France depuis près d'un siècle, notamment dans la Ville-Lamierne, qui a triomphé en Allemagne et surtout à Berlin (où, chose étrange, l'interdiction est dans la loi et la tolérance chez la police), et qui a cours dans plusieurs autres pays continentaux de l'Europe.

D'autre part, leurs adversaires soutiennent que l'autorisation donnée par l'administration à des maisons de désordre et à des prostituées, par la création et la réglementation, n'est qu'un pacte fait avec le vice qu'une reconnaissance officielle d'un crime honteux, et pour ne servir des termes mêmes d'un auteur récent "n'est pas autre chose que la permission donnée à des femmes de faire tout le mal possible sans être inquiétées, de compromettre le corps, de déshonorer l'esprit, d'exalter tous les mauvais penchants, de semer et de propager sur la terre beaucoup de crimes et de beaucoup d'infortunes, d'être viles, cyniques et immondes, et de faire couler les larmes de toutes les mères en empoisonnant le cœur de leurs enfants."

Les réglementaristes n'ont pas de réponse à cet effrayant réquisitoire, et se contentent d'invoquer la nécessité de protéger la santé publique contre les dangers de la syphilis, et

SECOND PART.

I.—GENERAL CONSIDERATIONS.

The human body is a sacred trust committed to the soul by the Creator; gifted with an admirable organism, it has the most astonishing physical powers as well as a delicate construction, such as can hardly be conceived; and its functions, which, after all, are those of the soul that gives it life and movement, should be nothing but the result of the will and aspirations of that soul, made in the image of the Almighty. But the soul, given its freedom, comes under different influences; evil suggestions due to heredity or temperament or to the vices of corrupt environment or bad education, and the body obeying and being polluted in its turn, loses the beauty, purity and vigor given it by its divine Maker.

Among the plagues of humanity that have polluted the body after soiling the soul, there are two most terrible, whose incessant assaults commenced at the very beginning of the world, and whose ravages have dishonored and decimated the nations. These two are drunkenness and prostitution; almost inseparable companions; a hideous pair, challenging divinity, defying civilization, rebelling against all law and often times controlling the destiny of nations.

Entire nations of Asia, monarchs and governments of the Orient, cradle of the world, have bent under their yoke, have recognized their domination and have even paid them an infamous worship, the disgusting rules and details of which are recorded in History.

Christianity was well calculated to crush these monsters, but the purity of its doctrine, while attracting and winning the masses and the higher classes, and the beauty of its teachings, while inspiring governments with the wisest and most vigorous measures, could never in the middle ages nor yet in modern times, prevent intemperance, and especially prostitution, from invading the large centres, spreading and expanding therein, too often under the eyes of powerless authorities.

Prostitution is but a form, more disgusting than another of the evil inherent to human nature. The complete suppression of evil is a humanitarian dream. Combating it is a duty, restricting it is a possibility, preventing the scandalous display and public exhibition thereof is both a duty and a possibility, admitted by all.

This duty is incumbent in the first place upon the legislative power, which owes to society the enactment of repressive laws, and then upon the civic and municipal authorities, entrusted with the enforcement of these laws within the limits of their attributions.

But two currents of opinion have been for a long time face to face, in the civilized world, in connection with the hideous sort of prostitution, which is constantly preying on the vitals of society.

On the one hand, are the *regulationists*, adherents to the doctrine that public prostitution is a necessary evil, which must be tolerated, while subjecting it to severe rules and to measures of prophylaxis, lest debauchery should invade the whole social body and disturb it by disorders of all kinds. Such is the doctrine which has prevailed in France for almost a century, especially in Paris, which has triumphed in Germany and particularly in Berlin, where, by a strange anomaly, prostitution is prohibited by the law and tolerated by the police, and which has been adopted in many other continental countries of Europe.

On the other hand, their opponents claim that the authorization given by the administration to disorderly houses and to prostitutes, by inscription or regulation, is but a pact made with vice, but an official recognition of a shameful crime, and to use the very terms of a recent author, "is, in fact, the permission given to certain women to do all possible evil without being disturbed, to corrupt the body, to deprave the mind, to over-excite all had inclinations, to sow and propagate in the world crime and infamy, to be vile, cynical and filthy, and to cause all mothers to shed bitter tears by poisoning the heart of their children."

The *regulationists* have no reply to make to this terrible arraignment, and content themselves with invoking the necessity of protecting public health against the dangers of

de
so
me
de
ab
tio
de
co
pas
ell
qu
(C
do
fi
cri
des
(et
ph
et
sité
des
joir
l'in
tad
che
la
la
vi
tère
qui
poli
tée
tées
niss
et
r dis
li
tion
cor
con
d al
sist
fees
mal
" q
" g
" n
" e
" c
" m
" tr
T
titu
peu
priv
aus
dane
sali
arré
ce :
Q
un
ploc
tenc
pud
ranc
titu
blanc
n :
L
les
pro
qu
sont
sèg
L
que